

Le 22 janvier 2024

L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

EDUCATEUR SPECIALISE (H/F)

CDI à temps complet

Missions :

Sous la responsabilité de la direction de l'**Unité Résidentielle Renforcée** située sur la commune de **Verdelais**, unité adossée au **FAM des Coteaux** qui accueille et accompagne des personnes adultes ou adolescent.es présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), avec des troubles du comportement sévères pouvant mettre leur propre vie et celle de leurs proches en danger, en situation complexe, vous serez en charge de :

- Accompagner globalement les résidents avec TSA et troubles du comportement sévères (soins, PAP, activités) dans la vie quotidienne ;
- Gérer les urgences, les situations de tension et de crise en prenant les dispositions et les contacts nécessaires et adaptés aux situations rencontrées
- Assurer une écoute, prenant en compte les problèmes et difficultés rencontrées par les personnes accueillies
- Assurer la continuité de service avec l'équipe éducative et pédagogique

Profil recherché :

- Diplôme d'état Educateur Spécialisé exigé ;
- Débutant(e) accepté(e) ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe ;
- Excellente connaissance des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Sens de l'organisation, sens des priorités ;
- Permis B en cours de validité exigé.

Particularités du poste :

- Internat – 1 week-end sur 2 travaillé

Prise de fonction : Dès que possible

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 3 – Educateur spécialisé – Coefficient de base 446 ;
- Indemnité supplémentaire liée au public accueilli ; Prime SEGUR ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 2 309,41 € (indemnité et prime comprises) auquel s'ajoutent :
- Reprise d'ancienneté selon expérience justifiée ;
- Indemnité de travail du dimanche et des jours fériés au réel effectué.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations,...

Candidature à envoyer par mail à Madame Cécile CAZADE, Directrice de l'établissement à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien la référence de l'offre (réf 2024-11).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr

